

Le Bulletin municipal

41^e ÉDITION
PRINTEMPS - ÉTÉ 2020

COVID-19
Spécial



Bonjour à toutes et tous,

Actuellement, nous vivons tous des moments difficiles face à un ennemi invisible et imprévisible qui ne distingue ni les classes politiques, sociales ou économiques. Pour plusieurs, cette incertitude est source d'anxiété et de détresse, pour d'autres, une opportunité de reprendre contact avec des valeurs de solidarité, d'altruisme, d'empathie et aussi de prendre le temps de prendre le temps. Souhaitons que cette pause développe dans notre communauté la collaboration et le souci de l'autre.

La Ville de Rivière-Rouge travaille, de concertation avec ses différents partenaires de la santé publique, de la sécurité publique, les autres municipalités et la MRC d'Antoine-Labelle, les instances provinciales et fédérales et nos partenaires locaux, pour que notre objectif à court terme soit la santé de toutes et tous.

Nos établissements sont fermés, mais les services à la population sont maintenus par courriel ou par téléphone. Tout le personnel est à l'œuvre pour maintenir les services et je les en remercie sincèrement. Nos séances du conseil municipal se tiennent à huis clos afin de respecter les mesures et règles de distanciation physique.

Comme il y aura un après COVID-19, la Ville de Rivière-Rouge s'affaire à la mise en place de mesures de stimulation économique et

nous sommes des acteurs importants auprès des comités locaux et régionaux pour une relance de l'économie.

L'achat local est une des actions les plus importantes pour notre communauté et notre vitalité économique. Prioriser et favoriser l'achat dans nos commerces et entreprises permet de maintenir des emplois pour nos enfants, nos familles et nos proches afin de garder les argents dans notre région.

Les « Amazon » de ce monde font souvent vivre des entreprises dans d'autres pays. Lorsqu'on achète local, on est amené à réfléchir et à se demander si les produits sont québécois ou canadiens, et ce, dans le but de favoriser ces derniers le plus possible. Il est de la responsabilité de tout un chacun de travailler au développement de notre communauté et à l'essor de cette dernière, d'encourager et de dynamiser notre économie locale, surtout en ces moments où la solidarité est de mise.
ACHETONS CHEZ NOUS!

La Ville de Rivière-Rouge a mis sur pied un comité de relance avec les acteurs économiques de notre région. Il faudra sortir des sentiers battus afin de trouver des idées et des initiatives qui feront **LA DIFFÉRENCE.**

DENIS CHARETTE
MAIRE

CONSEIL
MUNICIPAL
Page 2

COLLECTES
DES DÉCHETS
Page 4

ANNULATION
D'ACTIVITÉS
Page 10

ALERTE
CITOYENNE
Page 13

Conseil municipal

CALENDRIER DES SÉANCES 2020

DATES DES PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'AGGLOMÉRATION ET DE LA VILLE À 19 H

JUIN	Mardi 2 juin
JUILLET	Mardi 7 juillet <i>À la salle Sainte-Véronique 1841, boul. Fernand-Lafontaine</i>
AOÛT	Mardi 4 août
SEPTEMBRE	Mardi 1^{er} septembre
OCTOBRE	Mardi 6 octobre <i>À la salle Sainte-Véronique, 1841, boul. Fernand-Lafontaine</i>
NOVEMBRE	Mardi 3 novembre
DÉCEMBRE	Mardi 1^{er} décembre

LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION PRÉCÈDE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MESURES COVID-19

Veillez prendre note qu'en raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19 et des directives ministérielles, les séances ordinaires et extraordinaires du conseil ont lieu à **huis clos** et les membres prennent part, délibèrent et votent à distance par tout moyen de communication disponible. Durant cette période, l'heure des séances pourrait être modifiée, rendez-vous sur le site Web de la Ville pour plus de détails.

ÉCHÉANCE DE TAXES

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES LIÉES À LA COVID-19

Paiement des comptes de taxes municipales

Étant donné les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, la Ville désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables.

Ainsi, la Ville suspendra jusqu'au 31 mai 2020, l'application des taux d'intérêt et des frais de pénalité pour les montants qui n'ont pu être payés à l'échéance de taxes du 1^{er} mai 2020.

Le troisième versement viendra à échéance le 1^{er} juillet 2020.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Veillez prendre note que l'hôtel de ville et les bureaux administratifs seront fermés :

lundi 18 mai, mercredi 24 juin, lundi 29 juin et lundi 7 septembre

Pour toute urgence relative à la voirie, nous vous invitons à communiquer avec la ligne d'urgence du Service :

Secteur L'Annonciation	819 278-5200
Secteur Marchand	819 278-5211
Secteur Sainte-Véronique	819 278-5435



Conseiller
Siège #1

**Denis
Brabant**



Conseillère
Siège #2

**Carole
Panneton**



Conseiller
Siège #3

**Robert
Lambertz**



Maire

**Denis
Charette**



Conseiller
Siège #4

**Alain
Otto**



Conseillère
Siège #5

**Karine
Bélisle**



Conseillère
Siège #6

**Andrée
Rancourt**



Services aux citoyens

FERMETURE AU PUBLIC DES BUREAUX

La Ville de Rivière-Rouge vous informe que nous maintenons toujours nos services par téléphone ainsi que par courriel à la population, mais qu'en raison du contexte actuel entourant le coronavirus (COVID-19), et par mesure préventive, nous **fermons** l'accès au public à nos bureaux jusqu'à nouvel ordre, et ce, afin de protéger la santé de notre personnel qui doit assurer la continuité des services essentiels à tous nos citoyens. Vous avez une urgence ou un besoin particulier, composez le **819 275-2929 poste 226** pour prendre rendez-vous. Cependant, soyez avisés que des mesures d'hygiène très strictes devront être respectées! Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation et ajusterons nos actions en conséquence.

PRINCIPALES COORDONNÉES POUR NOUS JOINDRE :

- Direction générale 819 275-2929 poste 229
- Sécurité incendie 819 275-2929 poste 239
- Travaux publics 819 275-2929 poste 221
- Perception et taxation 819 275-2929 poste 226
- Loisirs, culture, développement économique et récréotouristique 819 275-2929 poste 322
- Urbanisme et environnement 819 275-2929 poste 421
- Bibliothèque 819 275-2929 poste 521
- Greffe 819 275-2929 poste 244

louise.chartrand@riviere-rouge.ca
incendie@riviere-rouge.ca
adjointe.voirie@riviere-rouge.ca
taxation.perception@riviere-rouge.ca

patrick.cyr@riviere-rouge.ca
urbanisme@riviere-rouge.ca
bibliotheque@riviere-rouge.ca
greffe@riviere-rouge.ca

ON SE PROTÈGE!



Québec.ca/coronavirus
Sans frais : 1 877 644-4545

RESTEZ CHEZ VOUS. SAUVEZ DES VIES!

Contribuez à arrêter le coronavirus!

- 1- **RESTEZ** chez vous autant que possible
- 2- **GARDEZ** une distance de sécurité
- 3- **LAVEZ-VOUS** souvent les mains
- 4- **COUVREZ-VOUS** la bouche quand vous tousssez
- 5- **VOUS ÊTES MALADE?** Appelez votre médecin

Rappel

N'oubliez pas de vous inscrire à

ALERTE CITOYENNE

Pour votre tranquillité d'esprit

Plus de détails à la page 12



Service des travaux publics

COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

RECYCLAGE, MATIÈRES ORGANIQUES ET ORDURES

COLLECTES DES DÉCHETS

⇒ **aux 4 semaines** toute l'année

COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES

⇒ **aux 2 semaines** toute l'année

COLLECTES DES MATIÈRES ORGANIQUES

⇒ **aux 2 semaines** du 15 octobre au 15 mai

⇒ **chaque semaine** du 15 mai au 15 octobre

COLLECTES DES VOLUMINEUX

18, 19, 20 mai et 14, 15, 16 septembre 2020

*Les calendriers des collectes sont différents pour les trois secteurs.

Vous pouvez les consulter au :

www.riviere-rouge.ca/publications

Inf. : 819 275-2929 poste 221

Les collectes des matières résiduelles par camions robotisés sont débutées depuis avril. Afin de vous assurer que vos bacs soient ramassés, ils doivent être placés la veille des collectes, car certains peuvent débuter très tôt le matin sans préavis. Les bacs doivent être placés **poignées et roues dirigées vers la maison**, facilement accessibles, à moins de 2,5 mètres de la surface de roulement du chemin ou de la rue et à **plus de 60 cm d'un autre bac** ou de tout autre obstacle. Aucun sac placé au sol ne sera ramassé. Si votre bac n'a pas été ramassé, remplir une requête en ligne sur le site Web de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) au www.rcer.ca/collectes ou communiquer avec le Service des travaux publics au 819 275-2929 poste 221. Toutes les requêtes pour les bacs non ramassés seront évaluées en fonction des vidéos et des relevés géoréférencés enregistrés à partir des camions lors des collectes.

Chaque bac est doté d'un numéro de série qui est lié avec l'adresse de la propriété. C'est pourquoi les bacs **ne peuvent pas être échangés ou emportés** lors d'un déménagement. La garantie de 10 ans à partir de la date d'achat s'applique sur le numéro de série du bac endommagé. Lors d'une demande de remplacement des roues ou du couvercle, vous devez mentionner le numéro de série du bac à réparer.

DISTRIBUTION DE COMPOST

**Vendredi 15 mai et samedi 16 mai
de 7 h à 12 h**

Distribution gratuite du compost fait à partir des collectes des bacs bruns, au garage municipal secteur L'Annonciation ainsi qu'au garage municipal secteur Sainte-Véronique.

Une rétrocaveuse remplira votre remorque ou apportez vos pelles et contenants.

Inf. : 819 275-2929 poste 221

Le Complexe environnemental de la Rouge (RIDR)

récupère votre
POLYSTYRÈNE
propre



CONSIGNES :

- Apporter séparément les polystyrènes selon les catégories
- Rincer et retirer les étiquettes, les pellicules d'emballage, les tampons absorbants
- Enlever les clous, etc.

LIEU DE RÉCUPÉRATION	CONTENANTS ALIMENTAIRES EN STYRÉMousse (ex: barquettes de viande)	CONTENANTS ALIMENTAIRES RIGIDES NUMÉRO 6 (ex: pot de yogourt no. 6)	EMBALLAGE DE PROTECTION (ex: qui protège les appareils électroniques lors de l'achat)	ISOLATION (souvent bleu, rose ou blanc)
Garages municipaux (Secteur L'Annonciation) 1500, ch. Du Rapide (Secteur Sainte-Véronique) 967, rue Brise bois	Oui	Non	Non	Non
Complexe environnemental de la Rouge 688 chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge	Oui	Oui	Oui	Oui



Une tonne de polystyrène occupe la place d'environ 34 tonnes de déchets compactés dans le site d'enfouissement et prend des centaines d'années à se décomposer.

Merci de votre participation

Pour info : 819 275-3205



Service des travaux publics

TRAVAUX DE VOIRIE

DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE...

- Après le dégel, des travaux de correction de chaussée seront entrepris;
- Dans le secteur L'Annonciation, les lignes des espaces de stationnement seront repeintes;
- Plus de 120 000 litres d'abat poussière liquide seront épandus sur les chemins dès le mois de juin;
- Sur plusieurs sections de chemins du réseau routier, les arbres seront émondés et l'emprise des chemins nettoyée;
- Tel que requis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Phase I de l'installation des compteurs d'eau dans les commerces, industries et institutions sera complétée;
- Les travaux se poursuivent pour le développement du troisième puits et de la future usine d'eau potable dans le secteur L'Annonciation;
- Les réseaux d'aqueduc et d'égouts seront refaits, ainsi que le revêtement d'asphalte sur la montée Alphonse, une partie de la rue Boileau et de la rue Labelle Nord.



TRANSFORMATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public de la Ville a été converti à la technologie aux diodes électroluminescentes. La technologie DEL reconnue pour son fort potentiel écoénergétique et pour sa longévité nécessite moins d'entretien. Une saine gestion énergétique s'inscrit dans une démarche de développement durable et intelligent.

Faites-nous part des lumières de rue qui sont défectueuses en le signalant au 819 275-2929 poste 221.

Prenez note du numéro de poteau, de l'adresse la plus proche et du problème de la lumière défectueuse (reste allumée, éteinte ou clignote).

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX

La médaille annuelle doit être obtenue pour chaque chien à Rivière-Rouge. Vous pouvez vous procurer les médailles au coût de 20 \$ à l'hôtel de ville. Vérifiez le règlement! Si vous perdez votre animal, sa médaille bien identifiée vous permettra de le récupérer plus facilement!

Inf. : 819 275-2929 poste 226



ENTRÉES CHARRETIÈRES

Quiconque désire entreprendre la construction d'une entrée charretière doit obtenir, du directeur du Service des travaux publics de la Ville de Rivière-Rouge, un certificat d'autorisation.

NUMÉROS D'IMMEUBLES À REMPLACER

Si le numéro de votre propriété a été endommagé suite aux opérations de déneigement de l'hiver dernier, communiquez avec le Service des travaux publics au 819 275-2929 poste 221 pour nous en faire part et nous le remplacerons.

UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a déposé sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 dont l'objectif principal est de réduire de 20 % la quantité d'eau distribuée par personne. Chaque petit geste d'économie d'eau est important et nous permettra d'atteindre cet objectif.

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage résidentiel est autorisée seulement les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants d'habitations dont le numéro d'immeuble est un nombre pair et les mardis, jeudis et samedis pour les occupants d'habitations dont le numéro d'immeuble est un nombre impair, et ce, durant la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2020.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a décidé de modifier l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la modification du territoire touché par cette interdiction. Compte tenu de la disparition du couvert de neige dans le sud du Québec, la mesure est modifiée depuis le 23 avril 2020.

Rappelons que cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.



DANGER SUR LA GLACE EN PÉRIODE DE DÉGEL

Le Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (SSIVR) demande à la population de redoubler de prudence près des cours d'eau de la région pendant la période de dégel printanier.

Le Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, qui regroupe le Service de sécurité incendie de Nomingue et Rivière-Rouge, a participé à deux sauvetages sur glace en moins d'une semaine dans la région.

Les responsables ont souligné que les citoyens ne sont pas toujours conscients des dangers que peut représenter la glace puisqu'il n'y a pas de manière efficace de déterminer son étanchéité.

Ils ont rappelé qu'il peut être dangereux de glisser près des cours d'eau. Les parents doivent également sensibiliser leurs enfants aux dangers de la glace.

Les propriétaires d'animaux domestiques ne doivent pas tenter de secourir leur animal lorsque celui-ci s'aventure sur la glace.

Dans l'éventualité où la glace cède, lorsqu'une personne est sur un cours d'eau, les autorités indiquent qu'elle ne doit pas se débattre afin de ne pas briser davantage la glace. Cette personne doit appeler à l'aide et tenter de répartir son poids sur la surface glacée en restant couché.

SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

MESURES PRÉVENTIVES COVID-19

Dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le Service d'urbanisme et d'environnement a mis en place des mesures préventives afin de prévenir la propagation du virus et de préserver la santé de ses citoyens et employés. À cette fin, nous devons modifier nos méthodes de travail afin de limiter au minimum les risques de contagion.

Demande de permis

Pour tous les types de permis, le plus simple et efficace est de remplir le formulaire de demande en ligne : <https://www.riviere-rouge.ca/formulaire-de-demande> et de déposer la demande et les documents requis, dans la boîte bleue déposée à cet effet, devant la porte du Service d'urbanisme et d'environnement ou de les retourner par courriel. Le paiement de l'analyse (par chèque ou argent comptant) sera déposé dans la boîte bleue, avec la demande, ou par la poste. Pour toute autre information, il vous suffit de transmettre, par courriel, vos coordonnées complètes à urbanisme@riviere-rouge.ca en précisant les travaux que vous souhaitez effectuer. Notre technicienne-conseil se fera un plaisir de communiquer avec vous dans les meilleurs délais afin d'effectuer un suivi personnalisé, s'il y a lieu.



Chaque année, nous émettons plusieurs permis et certificats. Par la suite, nous devons effectuer le suivi en effectuant des visites terrain, afin de nous assurer que les travaux sont conformes à ce qui a été autorisé dans le permis et que les différents règlements qui s'appliquent aux travaux ont été respectés.

Cette année encore, malgré la situation, notre agent du territoire ira effectuer des visites terrain. Soyez assurés que des mesures seront mises en place pour réduire les risques de propagation de la COVID-19. Pour ce faire, l'agent ne cognera pas à votre porte pour vous avertir de sa visite, il portera sa veste (jacket) identifiée au nom du service de la Ville et le tout se fera avec une distanciation sociale d'au moins 2 mètres (sans contact).

Merci de votre civisme et de votre collaboration pour nous aider collectivement à freiner la propagation du virus.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la technicienne-conseil, en composant le 819 275-3202 poste 421 ou par courriel à urbanisme@riviere-rouge.ca

ANNULATION DE LA DISTRIBUTION D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2020



C'est avec regret que nous annonçons l'annulation de la distribution d'arbres qui devait se faire à nos bureaux du Service d'urbanisme et d'environnement et qui était prévue pour la fin mai dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2020.

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être des Québécois, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, initiateur de cet événement, a dû prendre une décision face à la situation (de la Covid-19) que nous vivons actuellement.

Soyez assurés que nous reprendrons cet événement.

GUIDE ÉTÉ 2020

Le Guide été 2020 du Service d'urbanisme et d'environnement sera disponible autour du mois de juin.

Il sera disponible sur notre site Web à : <https://www.riviere-rouge.ca/bulletins-municipaux> et des copies papier seront disponibles au besoin.



SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

OUVERTURE DES BARRIÈRES

Rappel - Ouverture des barrières du 15 au 18 mai 2020

Les barrières des lacs (Marsan, Paquet et Vert) seront ouvertes du 15 au 18 mai afin de permettre la mise à l'eau des embarcations. En respect des mesures de distanciation sociale, il n'y aura pas de gestion, de transfert ou de prise de possession de clés à l'hôtel de ville, et ce, jusqu'à nouvel ordre et selon l'évolution de la situation.

Considérant que le Camping Sainte-Véronique est actuellement fermé et que son ouverture est reportée en raison de la pandémie de la COVID-19, la Ville a convenu que la barrière du lac Tibériade demeurera ouverte **exceptionnellement jusqu'au 31 mai 2020**. Toutefois, chaque utilisateur d'embarcation doit avoir en sa possession un certificat de lavage valide avant d'entrer sur le plan d'eau et doit nettoyer son embarcation et ses accessoires à la sortie du lac. Une machine à pression est disponible sur les lieux, dans le stationnement près des *Jardins communautaires* le temps que la station de lavage automatisée soit livrée et installée.

En tout temps, vous devez avoir en votre possession un certificat de lavage valide, sauf exception.

Merci de votre collaboration!



Le compost du Complexe environnemental : Excellent pour les potagers

Mai 2020 – Suite à l'acheminement de matières organiques récupérées dans les bacs bruns vers le site de compostage du Complexe environnemental de la Rouge (RIDR) au cours de l'année 2019, la municipalité met à la disposition de la population gratuitement le compost issu du traitement de ces matières.

Ces matières ont été compostées en 2019 dans un bâtiment fermé en pression négative à Rivière-Rouge dans un système de cellules statiques aérées. Les matières organiques reçoivent ainsi une bonne quantité d'oxygène et en plus sont transférées d'une cellule à l'autre au moins quatre fois dans le processus de compostage. Cette technologie permet aux microorganismes présents dans les matières de composter ces dernières dans une situation idéale, ce qui a pour impact de maintenir de façon naturelle une température d'au moins 55 à 70 degrés Celsius pendant plusieurs jours sinon semaines, détruisant ainsi les pathogènes tels que les virus.

De plus, le Complexe environnemental a l'obligation de faire analyser les lots de compost produits par un laboratoire indépendant accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Le Complexe environnemental peut ainsi confirmer que le compost remis à la population via les municipalités est de qualité « tout usage », qui permet de l'utiliser que ce soit pour la plantation dans le potager ou l'entretien de pelouse, d'arbres, d'arbuste ou plates-bandes.

Vous pouvez contacter la municipalité pour connaître les modalités de distribution de compost.



Loisirs, culture, développement économique et récréotouristique

COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE

La Ville de Rivière-Rouge et la Société de développement commercial de Rivière-Rouge (SDC) sont soucieuses de s'assurer de la relance de son économie locale à la suite de la pandémie actuelle et c'est pour cette raison qu'un comité de relance économique après COVID-19 est mis sur pied.

Ce comité se veut une occasion de réfléchir, avec divers acteurs importants du milieu, sur le déroulement de l'après-crise.

ME Maison de l'Entrepreneur

LA référence en entrepreneuriat

TOUS
LES SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENT
EN ENTREPRENEURIAT
RÉUNIS SOUS UN
MÊME TOIT!
ME

601 rue de la Madone, Mont-Laurier
819-623-1540
info@maison-e.ca

maison-e.ca



REPORT DE L'OUVERTURE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Conformément aux consignes des autorités de l'Agence de la santé publique du Canada et de nos gouvernements, nous n'ouvrons pas le Camping Sainte-Véronique à la date d'ouverture prévue en mai. Nous continuerons à surveiller la situation de très près et à vous tenir informés quant à la possible ouverture du camping, en fonction des directives des autorités du gouvernement et de l'Agence de la santé publique du Canada, et ajusterons nos actions en conséquence.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou informations additionnelles au 819 275-2929 poste 242.

CAMPING
Sainte-Véronique



L'ACHAT LOCAL, ÇA VEUT DIRE ACHETER...

- ♥ tout près,
- ♥ juste à côté,
- ♥ à deux coins de rue,
- ♥ à la troisième lumière,
- ♥ au village,
- ♥ dans mon quartier...

MOINS ON SE PROMÈNE, MIEUX C'EST.



TOUS ENSEMBLE
FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus



Loisirs, culture, développement économique et récréotouristique

ANNULATION D'ÉVÈNEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE RIVIÈRE-ROUGE

Suite aux directives du gouvernement du Québec, la Ville de Rivière-Rouge se voit dans l'obligation d'annuler tous les événements sur son territoire, et ce, jusqu'au 31 août 2020.

Cette décision importante et nécessaire se veut une mesure mise en place pour protéger tous les citoyens de la COVID-19. Durant cette période, aucun événement culturel ou sportif ne sera autorisé.

Parmi la liste des événements touchés par cette directive, on retrouve entre autres, le Festi-Pêche, les festivités de la Fête nationale, la Fête de la famille et la vente-trottoir. « La Ville est bien consciente que ces annulations auront des impacts économiques sur l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation et la participation, mais c'est en se serrant les coudes que nous passerons au travers » souligne le maire, Denis Charette. De plus, malgré tous ces changements organisationnels, la Ville continue, en collaboration avec ses partenaires, de planifier les événements prévus pour l'automne.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!



VENTES-DÉBARRAS

Les ventes-débarras (ventes de garage) sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge sont permises aux dates suivantes :

- 15, 16, 17 et 18 mai (ANNULÉES)
- 22, 23, 24, 25, 26 et 27 juillet (à confirmer)
- 4, 5, 6 et 7 septembre (à confirmer)

Aucun permis ou certificat nécessaire

Installation possible dans le stationnement du parc de la Gare

Ville de Rivière-Rouge

Camp de jour 2020

POUR LES 5 À 12 ANS (MATERNELLE 4 ANS COMPLÉTÉE)

Camp Méléon
de Rivière-Rouge

Du 25 juin au 14 août *Fermé le 29 juin*

Nouveauté!! Inscription en ligne seulement :

Du 25 au 29 mai : www.riviere-rouge.ca

Pour assistance, contacter nous au 819 275-2929 p.224



Sainte-Véronique
Camp écoresponsable à volet plein air

Une multitude d'activités de plein air seront au programme!

- ♣ Randonnée en nature
- ♣ Survie en forêt
- ♣ Observation et interprétation de la faune
- ♣ Cano / Kayak / Paddle Board
- ♣ Baignade
- ♣ Confection d'herbier
- ♣ Rallye nature
- ♣ Jardinage pédagogique
- ♣ Conservation et transformation alimentaire
- ♣ Atelier de cuisine

De plus, durant ce camp, un mode de vie écologique sera transmis aux enfants en mettant en pratique différentes méthodes.

Tarifs du camp de jour

Secteur	À la semaine		8 semaines	
	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident
Secteur Sainte-Véronique 8 h 30 à 16 h 30	80 \$	120 \$	1 ^{er} enfant : 320 \$ 2 ^e enfant : 230 \$ 3 ^e enfant : 140 \$	
Secteur L'Annonciation 9 h à 16 h	75 \$	112,50 \$	1 ^{er} enfant : 480 \$ 2 ^e enfant : 345 \$ 3 ^e enfant : 210 \$	

Tarifs du service de garde (secteur L'Annonciation seulement)

de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h	À la semaine		8 semaines	
	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident
	25 \$	37,50 \$	80 \$	120 \$

PROGRAMME ASSISTANT-MONITEUR POUR LES 13 À 15 ANS!

Vous aimeriez devenir animateur de camp de jour plus tard?

-Formation en animation

-Application de tes nouvelles connaissances en assistant les animateurs

Tarif résidents : 20 \$/semaine, maximum 100 \$/été

non-résidents : 45 \$/semaine et maximum 150 \$/été

NOUVEAUTÉ!!! MODALITÉS DE PAIEMENT EN LIGNE

Plusieurs versements possibles. Le montant total doit être réglé avant le 23 juin.

Si la situation actuelle perdure, un remboursement sera effectué.

(Si payer en ligne vous est impossible, veuillez nous contacter pour prendre d'autres dispositions).

INSCRIPTION TARDIVE

Des frais supplémentaires de 5 \$/semaine par enfant seront exigés, (pour un maximum de 15 \$/enfant ou de 30 \$/famille), après les dates officielles d'inscription.

Pour plus d'informations : 819 275-2929 poste 224 ou www.riviere-rouge.ca

POUR NE RIEN MANQUER



VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE



Loisirs, culture, développement économique et récréotouristique

CONCOURS PHOTOS 2020

Calendrier municipal 2021

- ◆ Le concours s'adresse à tous les citoyens de la Ville de Rivière-Rouge. Un membre du comité de sélection ne peut participer à ce concours.
- ◆ Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur de la ou des photographies présentées.
- ◆ Chaque participant atteste avoir obtenu le consentement des personnes apparaissant sur les photos et dégage la Ville de Rivière-Rouge de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de la publication des photos soumises dans le cadre de ce concours.
- ◆ Les photographies doivent avoir été prises sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge.
- ◆ Les photos inscrites au concours doivent nous parvenir par courriel à l'adresse suivante : tech.developpement@riviere-rouge.ca. Vous devez inscrire le nom et le numéro de téléphone du photographe ainsi qu'une brève description de l'endroit où a été prise la photo.
- ◆ Les photographies numériques doivent avoir une haute résolution soit 300 dpi pour un format 8 x 10 et être en format paysage.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU CONCOURS EST LE 30 SEPTEMBRE 2020 À 16 H

- ◆ Le comité de sélection fera une présélection des photos pour l'exposition qui aura lieu à la bibliothèque municipale L'Annonciation/Marchand du 6 au 17 octobre 2020.
- ◆ Durant l'exposition, le public est invité à donner leur avis sur leur coup de cœur.

- ◆ Après l'exposition, le comité de sélection déterminera les photos à inclure au Calendrier municipal pour l'édition 2021. L'avis du public sera pris en considération en tenant compte que chaque mois devra être représenté. Au cours de la sélection des photographies, il sera également pris en compte que les trois secteurs de la Ville de Rivière-Rouge se doivent d'être représentés.



LA MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER IG GESTION DE PATRIMOINE



INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI !
www.marchepourlalzheimer.ca
1-800-978-7881

DIMANCHE 31 mai 2020 à 12pm
En ligne sur
www.alzheimerlaurentides.com

Inscription :
Individuelle: 15\$
Marcheur élite: 15\$ inscription + 200\$ dons



M. Georges Décarie
Maire de Nominique
Mme Céline Beauregard
Mairesse de La Macaza,
M. Denis Charette
Maire de Rivière-Rouge
Mme Francine Asselin-Bélisle
Mairesse de Lac-Saguay
M. Luc St-Denis
Maire de L'Ascension

PARTENAIRES EXCELLENCE



IG GESTION DE PATRIMOINE
LA MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER

Service d'aide alimentaire

Les comptoirs alimentaires sont là pour fournir du dépannage d'urgence. Il n'y a pas de honte à demander, bien nourrir sa famille est essentiel!

Services confidentiels, respectueux et professionnels.

C'est quoi un COMPTOIR ALIMENTAIRE

C'EST QUOI

Organisme sans but lucratif qui distribue des aliments et des produits essentiels aux gens qui en ont besoin.



Centre communautaire de Ferme-Neuve 819-587-4189
Vallée de la Lièvre Nord :

Manne du jour 819-623-6604 / 1-844-623-6604
Toutes les autres municipalités

POUR QUI

- ✓ Difficulté financière
- ✓ Perte d'emploi
- ✓ Attente de chèque
- ✓ Maladie
- ✓ Autre situation problématique



CRITÈRES

- ✗ Revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté (preuves de revenus)
- ✗ Ajustement selon la situation personnelle (preuves de dépenses)
- ✗ Rencontre afin d'évaluer les besoins et ajuster les services offerts.

CONTENU DU PANIER

- Épicerie contenant tous les groupes alimentaires
- Occasionnellement produit d'hygiène et nourriture pour animaux
- Valeur moyenne de 90\$ à 150\$
- Contenu adapté à la situation familiale
- Coût pour le transport des denrées et sa préparation : 5\$



DÉPANNAGE D'URGENCE

Lors de situations exceptionnelles, les comptoirs d'aide alimentaire peuvent vous préparer un dépannage alimentaire. Il faut contacter le comptoir de votre territoire. C'est un service occasionnel. Si vous en avez besoin plus d'une fois, vous pouvez vous inscrire à la distribution régulière.



COVID-19 CORONAVIRUS

S'ALLIER POUR S'ALIMENTER

ACCOMPAGNEMENT DE COMMANDE À DISTANCE

- ✓ Vous n'êtes pas familier avec internet ou vous n'avez pas internet
- ✓ On peut vous accompagner pas à pas pour faire votre épicerie à distance*
*Du lundi au jeudi de 8h à 16h
- ✓ APPELEZ LE 819-623-5051 POSTE 442 / 1-877-623-5051 POSTE 442

- ✓ VOUS ÊTES EN QUARANTAINE
- ✓ VOUS AVEZ 70 ANS +
- ✓ RAISONS MÉDICALES
- ✓ PERSONNE NE PEUT VOUS APPORTER VOTRE ÉPICERIE

- ✓ La livraison d'épicerie en secteur éloigné
- ✓ Ce service est GRATUIT
Montant minimum d'achat 50\$*
*Excluant l'alcool et les produits du tabac
- ✓ CONTACTER VOTRE ÉPICIER

PARTOUT DANS LA

4 mai CORONAS VIRUS

S'ALLIER POUR S'ALIMENTER BILAN DE LA SITUATION DES DIFFÉRENTS SERVICES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ORGANISMES	CLIENTÈLE ET TERRITOIRE VISÉ	SERVICE VISÉ	SEMAINE du 4 mai	AUTRES INFORMATIONS
Manne du Jour	MRC AL	Comptoir alimentaire du vendredi / livraison Vallée de la Rouge du jeudi	SERVICES RÉGULIERS	Inscription contactez le 1-844-623-6604
Centre communautaire de Ferme-Neuve	Secteur Lièvre nord	Comptoir alimentaire du jeudi	SERVICES RÉGULIERS	Inscription contactez le 819-587-4189
Centre d'Action bénévole Léonie-Bélanger	MRC AL	Popote roulante mardi et jeudi	SERVICES RÉGULIERS	Nouvelles inscriptions 819-623-4412
Action bénévole de la Rouge	Vallée de la Rouge	Popote roulante mardi et jeudi	SERVICES RÉGULIERS	Nouvelles inscriptions 819-275-1241
Abeilles actives	Notre-Dame-du-Laus	Popote roulante	FERMÉ	Urgence seulement 819-767-2544
Comité de bénévolat de Ste-Anne-du-Lac	Sainte-Anne-du-Lac	Popote roulante vendredi aux 2 semaines	FERMÉ	Inscription contactez le 819-586-2099
Société Saint-Vincent-de-Paul	Mont-Laurier et secteur Lièvre sud	Urgence dépannage alimentaire	—	Sur rendez-vous seulement 819-623-6499

MESURES D'URGENCE

Il est important de vous préparer en cas de mesures d'urgence! Nous tenons à vous rappeler qu'il est de votre responsabilité d'être prêt pour être autonome pour au moins 72 heures. Cependant, nous sommes disponibles en tout temps si vous avez besoin d'aide ou rencontrez des difficultés. En effet, dans notre plan d'urgence, une équipe sera mise sur pied pour, qu'après 48 heures, des visites systématiques soient faites aux personnes qui en feront la demande. Vous aimeriez être sur cette liste ou inscrire une personne susceptible d'avoir besoin d'aide?

Nous vous invitons à communiquer avec Mme Diane Bélanger au 819 275-2929 poste 229



ALERTE CITOYENNE POUR VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Votre inscription à **Alerte citoyenne** permettra à la Ville, lors de situation d'urgence, de vous joindre par texto, par courriel ou par téléphone, selon vos choix et votre préférence linguistique, française ou anglaise. Vous êtes éloigné d'un parent, d'un proche ou d'un ami? Pas d'inquiétude! En s'inscrivant à **vos** adresse, il recevra l'alerte en même temps que vous!

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.riviere-rouge.ca, cliquez sur l'icône orange « **Mon dossier** » qui se trouve en haut à droite de votre écran. Créez votre compte-profil en entrant vos coordonnées, cochez la case « j'accepte les termes et conditions » et le tour est joué!

Besoin d'assistance?
Faites le **819 275-2929 poste 239**
Nous sommes là pour vous!

Soyez sans crainte, le système est **sécuritaire** et **confidentiel**! Il est important de préciser que cet outil sera utilisé **uniquement** pour des alertes d'urgence et non pour des événements, activités culturelles ou autres.

Profiter pleinement de ce service gratuit
POUR VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT



NUMÉROS IMPORTANTS À RETENIR

Pour rejoindre la directrice générale et coordonnatrice des mesures d'urgence, Mme Louise Chartrand :
819 275-2929 poste 223
louise.chartrand@riviere-rouge.ca • greffe@riviere-rouge.ca

EN TOUT TEMPS LORS DE MESURES D'URGENCE : 819 275-2929

AMBULANCE	911 OU 819 275-3992
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
CLSC / CISSSL	819 275-2118
HYDRO-QUÉBEC	1 800 790-2424
INCENDIE DE FORÊT	1 800 463-3389
INFO-SANTÉ	811
SÛRETÉ DU QUÉBEC	310-4141

